

BP JEPS Loisirs Tous Publics

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 28557

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le titulaire du BP JEPS Loisirs Tous Publics sera amené à :

- > **Se charger de l'animation** de structures accueillant un public d'enfants et de jeunes,
- > **Prendre en compte les caractéristiques** des publics pour préparer une action éducative,
- > **Participer au fonctionnement d'une structure** tout en **valorisant ses activités** et d'**encadrer un groupe** dans le cadre d'une action d'animation de loisirs pour tous les publics,
- > **Conduire une structure** en qualité de directeur adjoint ou directeur et/ou de **diriger des accueils collectifs de mineurs**

Compétences :

- > Encadrer tout public dans tout lieu et toute structure
- > Mettre en oeuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure
- > Conduire une action d'animation dans le champ du «Loisirs Tous Publics» et une action de direction d'un ACM
- > Mobiliser les démarches d'éducation populaire pour mettre en oeuvre des activités d'animation dans le champ du «Loisirs Tous Publics»



FORMATION

Durée

15 à 22 mois en alternance sous contrat d'apprentissage.
Durée variable selon le lieu de formation.

Dates de démarrage de la formation

Rentrée entre septembre et janvier selon le lieu de formation

Lieux de formation possibles

- > DPSA - Valence (26)
- > FOL 74 - Annecy (74)
- > PSA 73 - Chambéry (73)
- > CEMEA RHÔNE-ALPES - Echirolles (38), Grenoble (38), Pont-de-Claix (38), Clermont-Ferrand (63)
- > CEMEA BRETAGNE - Rennes (35)
- > CEMEA NOUVELLE-AQUITAINE - Bordeaux (33), Biarritz (64)

Coût de formation

Formation financée par les OPCO*. **Gratuite pour les apprentis et les employeurs privés** *Opérateurs de Compétences



PRÉ-REQUIS

- > Avoir été recensé
 - > **Être âgé de 16 ans minimum et de 29 ans révolus*** à la signature du contrat d'apprentissage
 - > **Être titulaire d'une des formations relatives au secourisme suivantes** : PSCI (formation Prévention & Secours Civiques de niveau 1), AFPS, PSE1, PSE 2, AFGSU, Certificat de SST et justifier d'une expérience d'animation (professionnelle ou non) de 200 heures
- OU**
- > **Être titulaire d'une des qualifications suivantes** : BAFA, BAFD, BAPAAT ou CQP animateur périscolaire.

*Pas de condition d'âge maximum pour les personnes bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé ou de dérogations spécifiques.

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap et/ou titulaire d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH).



ACCESSIBILITÉ AUX PUBLICS EN SITUATION DE HANDICAP

Pour tout besoin spécifique et toute adaptation, consultez **notre référente H+** :

Virginie PREVOST : referent-handicap@ifa.asso.fr



MODALITÉS DE RECRUTEMENT & DÉLAIS D'ACCÈS

- > Produire un certificat médical type de non contre-indication à la pratique de jeux sportifs,
- > Satisfaire aux épreuves d'admission organisées par l'établissement de formation : épreuve écrite d'analyse d'une situation professionnelle + épreuve orale en entretien individuel.
- > Disposer d'un employeur.

DÉLAIS D'ACCÈS : les différentes étapes du recrutement mentionnées ci-dessus se réalisent entre le mois de janvier/février et la date d'entrée en formation.
Le recrutement s'organise à partir du mois de janvier/février par le dépôt d'un dossier d'inscription aux TEP auprès de l'une de nos structures de formation partenaires.



DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études

- > BP JEPS Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (niveau BAC)
- > DE JEPS Développement Projets Territoires et Réseaux (niveau BAC+2)

Emplois accessibles

- > **Divers secteurs** : structures variées dans le domaine associatif et la fonction publique territoriale principalement (centre d'animation polyvalente, centres de vacances, MJC, FJT, mairies, collectivités territoriales, centres de loisirs, etc.)
- > **Postes** : animateur socio-culturel, directeur d'accueil collectif de mineurs avec ou sans hébergement, etc...

Équivalences / Passerelles

Nous contacter pour étudier les éventuelles équivalences ou passerelles possible.

BPJEPS

Loisirs Tous Publics

Niveau BAC (Niveau 4) · Code RNCP 28557

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES & MÉTHODES MOBILISÉES

Le parcours de formation diplômant se déroule en présentiel au sein de nos Unités de Formation en Apprentissage et au sein de structures employeurs (Club, associations, collectivités...) avec un principe d'alternance entre théorie et pratique. Certains des modules peuvent être également dispensés en distanciel.

Différentes modalités pédagogiques peuvent être mise en oeuvre :

- Des apports théoriques
- Des apports pratiques
- Une mise en pratique de projets
- Des travaux individuels et collectifs

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Le BPJEPS LTP est validé tout au long de la formation avec la mise en place de jury de certification composé de deux professionnels de l'animation. Il est possible de valider un bloc ou plusieurs blocs de compétences :

> Certification UC1 et UC2

Le candidat conçoit un projet d'animation global dans sa structure en réponse à une analyse de terrain établie. Cette démarche de projet devra être rédigée dans un document support lors de la présentation orale face au jury.

> Certification UC3

Le candidat rédige un compte rendu d'expériences de son stage de direction. Cet écrit sera le support de sa présentation orale face au jury.

> Certification UC4

Evaluation en structure du candidat sur sa capacité à mener une activité auprès d'un groupe. Cette animation doit s'inscrire dans un projet d'activités de 6 séances que le candidat présentera dans un document écrit qu'il devra expliciter lors d'un échange avec le jury

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28557/>